

La Municipalité de la Ville de Prilly a la volonté de garantir un développement urbain qualitatif et harmonieux de la commune et de la région, assurant ainsi un haut de niveau de prestations en faveur de l'ensemble de la population. La Ville de Prilly recrute un/e

## **2 Veilleurs/euses de nuit – Site de Plan-Sépey à Villars/Gryon Camps de classes et colonies de vacances à la montagne**

Le/la Veilleur/euse fait partie intégrante de l'équipe en place dans le cadre de la gestion du site de Plan-Sépey à Villars/Gryon. Ce dernier est rattaché au service Jeunesse, Sports et Cohésion sociale de la Ville de Prilly et accueille tous les camps scolaires des établissements de Prilly, ainsi que les colonies de vacances durant l'été.

Le/la Veilleur/euse dépend directement du Responsable du site de Plan-Sépey et se coordonne avec lui concernant les tâches et actions à mener. La semaine de travail se termine le vendredi à 09h00 et reprend le lundi à 16h00. Cette activité s'échelonne sur 16 semaines annuelles (année scolaire - mai-juin, septembre-octobre ou novembre-décembre selon les années) durant l'accueil sur site des élèves de 4P à 6P.

### **Les missions principales du poste sont les suivantes :**

- Assurer une veille durant les nuits dans le cadre des camps scolaires
- Aider les Enseignants et les Animateurs dans les différentes tâches dédiées aux camps
- Servir le goûter
- Veiller au bon déroulement du coucher et rester disponible durant la nuit en cas de problème

### **Votre profil**

- Être titulaire de la certification J+S
- Expérience réussie dans ce type de fonction
- Flexibilité et disponibilité dans les horaires et jours de travail
- Niveau de français et réputation irréprochables
- Bonnes compétences sociales (écoute/empathie/entregent)
- Sens des responsabilités et capacité d'autonomie
- Proactivité et sens de l'initiative
- Esprit de collaboration et d'intégration
- Casier judiciaire vierge

**Délai de postulation :** 31 août 2025

**Entrée en fonction :** 1<sup>er</sup> septembre 2025 ou à convenir

<b>Horaires :</b>	Lundi à mardi : 16h00-09h00
	Mardi à mercredi : 16h00-09h00
	Mercredi à jeudi : 16h00-09h00
	Jeudi à vendredi : 16h00-09h00

La Ville de Prilly offre des conditions de travail agréables et dynamiques. Elle veille à promouvoir l'équité en matière d'emploi et encourage vivement chacun à postuler.

Afin d'assurer un traitement de votre candidature efficace et respectueux de l'environnement, nous vous remercions de privilégier la voie électronique pour nous adresser votre dossier complet (lettre de motivation, curriculum vitae, copie des diplômes et certificats de travail) à l'adresse suivante : [rh@prilly.ch](mailto:rh@prilly.ch)